



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le onze juin à dix-huit heures cinq minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Malintrat dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en session ordinaire sous la présidence de M. MAGNOUX André, Maire de Malintrat.

Date de convocation : 4 juin 2026

Membres présents :

M. MAGNOUX André, M. CONDEMINÉ Jérôme, Mme TICHIT Rose, M. BARTHELEMY Olivier, M. GIRARD Christian, Mme BRIATICO Joséphine, Mme RATELADE Valérie, Mme GIANGRECO Malory, M. CANIFET Damien, M. MAILLER Loïc, Mme COSTE Pauline, M. BASILIO Mathéo.

Membres absents avec pouvoir :

- Mme DE VASCONCELOS Stéphanie pouvoir à M. CONDEMINÉ Jérôme
- Mme BARTIN Marie-Elisabeth pouvoir à M. MAGNOUX André

Membre absent excusé :

- M. FAURE Fabrice

Secrétaire de séance : Mme BRIATICO Joséphine

Nombre de membres :

En exercice :	15
Présents :	12
Votants :	14

30_26 RENOUELEMENT DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES DES COMMUNES DE L'ARRONDISSEMENT DE RIOM

Vu le Code électoral et notamment son article L.19 ;

Vu les dispositions relatives à la composition des commissions de contrôle des listes électorales applicables à l'issue du renouvellement général des conseils municipaux de 2026 ;

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de proposer les conseillers municipaux appelés à siéger au sein de la commission de contrôle des listes électorales ;

Considérant la composition du conseil municipal issue des élections municipales de mars 2026 ;

Monsieur le Maire expose qu'il convient de procéder au renouvellement de la commission de contrôle des listes électorales.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

PROPOSE

Membres titulaires

Liste majoritaire

1. M. GIRARD Christian
2. Mme RATELADE Valérie
3. Mme GIANGRECO Malory
4. BARTIN Marie-Elisabeth

Liste minoritaire

1. M. FAURE Fabrice

Membres suppléants

Liste majoritaire

1. M. MALLIER Loïc
2. M. BASILIO Mathéo
3. Mme BRIATICO Joséphine
4. M. CANIFET Damien
5. Mme COSTE Pauline

PRÉCISE

Que ces propositions seront transmises à Monsieur le Préfet du Puy-de-Dôme en vue de l'arrêté portant nomination des membres de la commission de contrôle des listes électorales.

AUTORISE

Monsieur le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A Malintrat, 12 juin 2026

Le Maire,

André MAGNOUX



La secrétaire,

Mme BRIATICO Joséphine

Certifié exécutoire le :

Publié le :